



Le 12 décembre 2019 a lieu une séance extraordinaire du conseil de la municipalité d'Auclair, à 19h00, à la salle Marguerite L. Grégoire, lieu ordinaire des séances du conseil.

**Sont présents :**

Les conseillers suivants: madame Louise Veilleux, Jean-Marie Gilbert et Don J Philippe, formant quorum sous la présidence de monsieur le maire Bruno Bonesso.

Myliène Boucher, directrice générale et secrétaire-trésorière adjointe, agit comme secrétaire d'assemblée.

1 personne a assisté à la rencontre.

**1. Lecture et adoption de l'ordre du jour**

**2019-140**

Après lecture, il est proposé par la conseillère Louise Veilleux d'adopter l'ordre du jour

**Adopté à l'unanimité**

**2. Embauche employé municipal**

**2019-141**

**CONSIDÉRANT QU'**un avis public a été publié le 5 décembre 2019;

**CONSIDÉRANT QUE** le poste de préposé aux travaux de voirie municipal est devenu vacant;

**CONSIDÉRANT QUE** monsieur François Poirier a manifesté son intérêt pour le poste.

**PAR CONSÉQUENT :**

Il est proposé par le conseiller Donald J Philippe et adopté à l'unanimité des conseillers présents d'embaucher monsieur François Poirier au poste vacant et ce rétroactivement au 9 décembre 2019.

**Période de questions**

**Levée de la séance**

Tous les points à l'ordre du jour étant épuisés, la séance est levée à 19h30

« Je, Bruno Bonesso, maire, atteste que la signature du présent procès-verbal est équivalente à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal. »



Bruno Bonesso, maire

  
Myliène Boucher, directrice générale  
et secrétaire-trésorière adjointe

